

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
3 mai 2018
Français
Original : russe

**Lettre datée du 26 avril 2018, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Fédération de Russie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne les 25 et 26 avril 2018 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) V. Nebenzia



**Annexe à la lettre datée du 26 avril 2018 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Bulletin d'information du Ministère de la défense
de la Fédération de Russie concernant l'application
du mémorandum sur la création de zones de désescalade
(25 avril 2018)**

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé six violations, dans les provinces d'Alep (1) et de Lattaquié (5).

Le bureau turc a quant à lui recensé cinq violations, dans les provinces d'Alep (2), de Deraa (1), d'Edleb (1) et de Homs (1).

**Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République
arabe syrienne**

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit une opération humanitaire à Khaziné (province d'Alep), qui a permis de fournir à la population locale 445 colis alimentaires (conserves de viande, sucre et riz), d'un poids total de 1,9 tonne.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 793.

Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 2 535,06 tonnes.

Au cours des dernières 24 heures, une aide médicale a été apportée à 86 personnes.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 78 615.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessation des hostilités n'a été signé.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 2 508.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 234.

**Bulletin d'information du Ministère de la défense
de la Fédération de Russie concernant l'application
du mémorandum sur la création de zones de désescalade
(26 avril 2018)**

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé trois violations, dans les provinces d'Alep (1) et de Lattaquié (2).

Le bureau turc a quant à lui recensé quatre violations, dans les provinces de Hama (2), d'Edleb (1) et de Homs (1).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne n'a conduit aucune opération humanitaire.

Deux convois humanitaires de l'Organisation des Nations Unies ont acheminé une cargaison de 214 tonnes dans les villes de Tell Chehab et Taïbé (province de Deraa).

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 793.

Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 2 535,06 tonnes.

Au cours des dernières 24 heures, une aide médicale a été apportée à 114 personnes.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 78 729.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessation des hostilités n'a été signé.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 2 508.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 234.